

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	3 (1874)
Heft:	11
Rubrik:	Enseignement de la géographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pour les sociétés, les gouvernements et les pouvoirs civils, de reconnaître cette autorité de Jésus-Christ et de son Eglise, de la respecter dans les lois, dans les institutions, dans l'enseignement à tous les degrés, en un mot dans tous les actes de la vie publique et sociale, comme les particuliers doivent la reconnaître et la respecter dans la vie privée.

» La société, en effet, ne peut subsister si elle n'a la vérité pour base, l'autorité pour défense, et la liberté pour atmosphère.

» Or, ces trois choses essentielles à sa vie, la société moderne les a perdues, et voilà pourquoi elle est malade. Rongée par le scepticisme, perpétuellement ballottée entre l'anarchie et le despotisme, elle est condamnée à périr, si le remède nécessaire ne lui est appliqué à temps.

» Et quel est le remède au mal qui la dévore, à ce mal qui a déjà causé de si terribles convulsions et qui en prépare de plus affreuses encore ? — Le remède, le seul remède, c'est la restauration du règne social de Jésus-Christ, c'est-à-dire la reconnaissance publique de ses droits sur la société, et des droits de l'Eglise, dépositaire de l'autorité divine dans toute l'étendue de l'ordre moral (1). »

L'étendue de cet article nous oblige à remettre au mois prochain la réponse à la dernière question que nous nous sommes posée.



ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE.

Monsieur le colonel de Mandrot, de Neuchâtel, a donné, pendant le dernier cours de répétition des instituteurs, à Hauterive, deux conférences sur la cartographie. Le savant colonel a enseigné pendant un grand nombre d'années la géographie aux sous-officiers d'un régiment prussien, à Magdebourg. Les succès qu'il a obtenus dans ces leçons, données surtout au moyen de la cartographie, l'ont engagé à proposer son système pour les écoles de notre pays.

Après avoir développé sa méthode dans une série de conférences données soit à Neuchâtel, soit à Lausanne et ailleurs, Monsieur de Mandrot en a résumé les principaux points dans un tra-

(1) *La Royauté sociale de Jésus-Christ*, par le R. P. Bourgeois. Préface.

vail de quelques pages dont nous extrayons les considérations suivantes.

..... Les cartes employées pour l'enseignement de la géographie doivent donner une idée exacte du pays qu'elles représentent; il faut surtout que la topographie y soit bien rendue, de sorte qu'au premier coup d'œil on ait une image vraie de la configuration du terrain. Les cartes allemandes seules, pour le moment, répondent à ces exigences; les atlas français leur sont très-inférieurs, et c'est la raison pour laquelle on a, dans les écoles de la Suisse romande, mis entre les mains des élèves les éditions françaises de l'atlas Stieler, qui a le tort de n'être pas en rapport avec nos manuels d'école.

Quant à la topographie de cet atlas, elle est très bien rendue et il faut insister sur ce point qui est très-important pour l'enseignement de la géographie. Il ne suffit pas, en effet, dans cette science, de connaître le nom et le cours des fleuves qui arrosent un pays, celui des montagnes qui le sillonnent et des villes qui s'y trouvent. La configuration d'un pays, soit sa topographie, influe sur le régime de ses fleuves, de ses rivières, sur son climat, par conséquent sur ses produits, et par suite de ce qui précède, sur les occupations et même sur le caractère des habitants.....

Malgré les excellentes qualités de l'atlas Stieler, il serait utile de mettre entre les mains des élèves de la Suisse romande un autre ouvrage en rapport avec nos manuels et tout-à-fait propre à faciliter l'enseignement de la topographie. Mais un bon atlas ne suffit pas, et un élève ne peut bien savoir sa géographie qu'après avoir dessiné son atlas *lui-même*, ce qui n'est pas aussi difficile et ne prend pas autant de temps qu'on se l'imagine. Voici la méthode à suivre :

Chaque élève reçoit une carte muette du pays que l'on étudie; cette carte ne contient que les contours des continents, soit le bord de la mer, les lacs, les fleuves et les rivières; on y trouve encore les degrés de latitude et de longitude. L'élève y figure le terrain au moyen d'un crayon ni trop tendre, ni trop dur, et d'une estompe; il ombre plus fortement les parties montagneuses du pays et plus faiblement les parties moins élevées.

Le rapport entre le plus ou moins d'ombre fait ressortir la hauteur ou l'importance du relief; ainsi, sur la carte de France, les Alpes et les Pyrénées seront teintées plus foncé que les Vosges et les montagnes d'Auvergne; les Cévennes seront moins foncées encore que ces dernières et ainsi de suite.

En demandant à chaque élève une carte par semaine, et admettant que le cours demande dix-huit cartes, il faudrait au maximum *six* mois pour avoir terminé l'atlas proposé. Admettons que dans les écoles primaires il faille pour cela une année, le temps employé à ce travail n'aurait point été perdu, et les élèves auraient bien mieux leur géographie dans la tête que s'ils l'avaient apprise en suivant les méthodes en usage.

On croit avoir obtenu beaucoup, lorsque quelques élèves peuvent dessiner de tête, plus ou moins exactement, une carte au tableau noir : c'est un bon exercice assurément, mais dont il ne faut pas s'exagérer l'utilité. Demandez à l'élève qui, après avoir étudié sa leçon vient de vous dessiner le cours du Rhône et de ses affluents, sur le tableau noir, avec assez d'exactitude, demandez-lui la même chose quinze jours après, et cela à brûle-pour-point ; il est probable que l'examen ne sera pas brillant.

Si par contre le même élève a dessiné la carte de France reproduisant les Alpes et le Jura, il a eu toujours sous les yeux le cours du fleuve en question, et cela pendant un certain temps ; il a dû inscrire plus d'une fois le nom de ce fleuve et celui de ses affluents ; cela lui graverà ces noms dans la mémoire ; de plus, quelle facilité quand il s'agit de faire la répétition d'un pays ! L'élève retrouve sur la carte qu'il a faite lui-même tout ce que son professeur lui a indiqué. En la prenant en mains, il embrasse non-seulement l'ensemble, mais il trouve encore tous les détails dont il a besoin. Il peut inscrire sur la marge de la carte mainte notice qu'il oublierait sans cela ; par exemple, la population du pays, son étendue en mille ou en kilomètres carrés, etc. etc.



QUELQUES CHIFFRES.

Des bords de la Broye, le 19 novembre.

Les instituteurs catholiques du Jura subissent leur grande part de la monstrueuse persécution qui sévit dans ce pays. On sait de quels moyens s'est servi l'Etat de Berne pour trouver occasion d'intervenir dans les écoles catholiques et de destituer les maîtres coupables d'ultramontanisme. On ordonna une inspection extraor-